



L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION À DISTANCE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL DEPUIS LA PANDEMIE

La pandémie de la COVID-19 a affecté de façon importante le secteur de l'éducation. Une des conséquences directes de la crise sanitaire est que, de mars 2020 à août 2021, la majorité des cours à l'Université de Montréal (UdeM) a été dispensée à distance. La communauté étudiante ainsi que le personnel universitaire ont dû faire des ajustements importants à leurs méthodes de travail. En plus d'utiliser des outils peu familiers, plusieurs membres de la communauté universitaire ont également dû s'adapter à de nouvelles manières d'interagir en classe, de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouveaux outils de communication. Les méthodes d'évaluation ont elles aussi dû changer puisqu'il n'était plus possible, par exemple, de distribuer un examen en format papier dans une salle de classe. La formation à distance (FAD) a donc largement été implantée dans plusieurs institutions d'enseignement. Ce type de formation est défini comme « [...] une méthode [...] de transmission de connaissances qui, grâce [...] à une grande utilisation de la technologie [permet] la reproduction sans limites d'une activité d'enseignement objective [et] permet à un grand nombre d'étudiants [et d'étudiantes] de participer simultanément à des cours universitaires, indépendamment de leur lieu de résidence et de leur profession » (Forget-Dubois, 2020, 3).

À la suite de l'annonce du recteur du maintien d'une offre de formation en ligne après la pandémie (UdeMNouvelles, 2020), la Fédération a choisi de réviser le discours exprimé dans son avis de 2017 *La qualité de la formation à distance à l'Université de Montréal* (FAÉCUM, 2017). Cet avis a été écrit à un moment où l'Université de Montréal prévoyait une création massive de formations à distance. De plus, à ce moment, la communauté étudiante se montrait plus réticente face à la FAD et il était opportun d'outiller la Fédération à bien représenter ses besoins. Dans l'ensemble, l'avis illustre bien les besoins académiques de la population étudiante de l'UdeM. Il liste en détail les ressources et les instances universitaires qui étaient disponibles à l'époque pour implanter un cours en ligne ou pour soutenir une personne enseignante dans le développement de ce type de formation. Cependant, certains de ces outils ne sont plus existants, ont été fusionnés ou de nouveaux services ont été créés. De plus, depuis la rédaction de cet avis, il a été possible de constater que la FAD répondait à certains besoins de la communauté étudiante, notamment en

termes d'accessibilité à la formation. Par exemple, la formation à distance peut faciliter le parcours universitaire d'une personne en situation de handicap en lui permettant de faire ses cours de sa résidence et en réduisant ses déplacements. À cet effet, le gouvernement provincial, dans son *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026*, arrive également au constat que la formation à distance peut permettre de répondre à plusieurs besoins, notamment ceux ayant trait à l'accessibilité aux études (Ministère de l'Enseignement supérieur, 2021). De même, la FAD offre des modalités intéressantes d'évaluation pour plusieurs personnes étudiantes-athlètes qui doivent fréquemment se déplacer pour des compétitions loin des campus et leur permet d'avoir accès à leurs cours. Ainsi, afin de prendre en considération l'expérience acquise au cours des dernières années, il est nécessaire d'adapter le discours de la Fédération sur cet enjeu.

LA FORMATION A DISTANCE DE 2017 A 2022

En 2016, la question de la formation à distance prend de l'importance à l'Université de Montréal, puisqu'on la retrouve dans son *Plan stratégique 2016-2021*. Le 5^e axe de cette planification *Milieu de vie engageant et stimulant* dédie une action à la stratégie numérique, plus spécifiquement à l'augmentation de l'offre des programmes offerts à distance ainsi qu'au développement des compétences numériques. Afin d'atteindre ces buts, en 2017, un groupe de travail a été mis sur pied afin de proposer une stratégie pour le rehaussement des capacités de l'Université de Montréal en termes de formation en ligne et à distance. Le rapport final du groupe de travail a été rendu disponible en juin 2019. Il contient notamment une recommandation sur l'importance de bâtir la capacité de formation à distance et de mieux soutenir les facultés, sur l'importance de mettre en place les conditions pour soutenir la qualité dans l'apprentissage et dans l'enseignement ainsi que sur la rédaction d'une politique sur la formation à distance. L'Université a notamment pu agir sur cette première recommandation en faisant du Centre de pédagogie universitaire l'organe qui agirait à titre de direction de la formation à distance. Le CPU a donc vu être ajoutés à sa mission l'harmonisation des efforts entourant la FAD et le développement d'outils qui pourraient être utilisés par les facultés. Il continue d'ailleurs de remplir ces nouveaux rôles à ce jour, notamment par la publication de son *Guide de surveillance des examens sur ZOOM* en 2021. Le CPU a également agi sur la deuxième recommandation mentionnée notamment par la production de formations offertes au corps enseignant ainsi que par la rédaction de guides. Malgré l'importance que la formation à distance a prise au cours des années 2020-2021 et 2021-2022, il n'existe présentement pas de politique institutionnelle sur le sujet et le travail n'a toujours pas débuté. Cette politique pourrait établir la vision universitaire de la formation à distance, les principes directeurs qui la soutiennent, les outils pour évaluer la qualité de l'enseignement, de même que ceux pour évaluer l'expérience étudiante. Elle pourrait également préciser les rôles, responsabilités et devoirs des personnes ou organes touchant à la formation à distance. Par conséquent, il

est essentiel que cette politique soit rédigée, en collaboration avec la communauté étudiante, pour assurer que la FAD soit mieux encadrée au sein des différentes unités académiques de l'Université de Montréal.

Recommandation 1

Que l'Université de Montréal travaille à la rédaction et la mise en application d'une politique institutionnelle sur la formation à distance en collaboration avec la FAÉCUM.

L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE EN CONTEXTE PANDEMIQUE

Dès l'annonce de la fermeture des établissements universitaires par le gouvernement provincial, en mars 2020, la Fédération a porté plusieurs demandes auprès du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAÉÉ) et auprès des décanats pour assurer de la prévisibilité et de la flexibilité dans les mesures qui viendraient à être prises dans le cadre de la crise sanitaire. Elle s'est assurée que les inquiétudes de la communauté étudiante soient entendues et reconnues par l'administration de l'Université. Elle a aussi demandé que les personnes enseignantes reçoivent les formations appropriées pour les principaux outils technologiques utilisés, notamment Zoom et Microsoft Teams. Ainsi, tout au long des mandats 2020-2021 et 2021-2022, la Fédération a revendiqué une amélioration de la formation à distance à l'Université de Montréal de manière à ce que les activités de formation à distance bénéficient de la même qualité que lors d'activités de formation en présentiel et que la population étudiante voit ses droits respectés.

Rappel de position 1263

Que la qualité de l'enseignement et des évaluations soit maintenue dans les activités de formation à distance.

Adopté : [CC-489e-9.1]. Modifié : [CC-530e-7.0-1].

Rappel de position 1267

Que l'encadrement offert à la communauté étudiante inscrite à des activités de formation à distance soit proactif.

Adopté : [CC-489e-9.1]. Modifié : [CC-530e-7.0-1], [CC-559e-7.0].

L'adoption accélérée de la formation à distance au printemps 2020 a également poussé plusieurs personnes enseignantes à revoir leurs méthodes d'évaluation. Ainsi, les examens sur StudiUM et les examens maison ont gagné en popularité. On entend par examen maison un « ensemble de questions mesurant un certain nombre d'objectifs ou de compétences que l'on administre aux étudiants [et aux étudiantes], habituellement dans le but de sanctionner leurs apprentissages. Les étudiants [et étudiantes] répondent en ligne ou non, ont accès à de la documentation et ne sont pas surveillés par l'enseignant [ou

l'enseignante]. La durée d'administration est habituellement plus longue qu'un examen en classe ou en ligne » (Université Laval, 2022).

De plus, les examens électroniques, ou examens faits sur un ordinateur, ont gagné en popularité, notamment ceux réalisés dans une salle de classe avec une personne surveillante sur place dans plusieurs unités académiques de l'UdeM avec le retour en présentiel. Ces examens peuvent être réalisés directement sur StudiUM, mais également via d'autres plateformes qui peuvent limiter les capacités de l'ordinateur notamment en bloquant l'accès à des logiciels ou des sites web qui ne seraient pas autorisés durant l'examen. Jusqu'à présent, l'implémentation et l'utilisation de tels logiciels semble bien se passer, mais la Fédération doit rester à l'affût de possibles enjeux qui pourraient survenir dans le futur.

Amendement à la position 1690

Que les outils et les plateformes informatiques utilisés dans le cadre d'une activité de formation en ligne soient conviviaux et intuitifs pour ~~les étudiants et les~~ personnes étudiantes. Que ces outils et ces plateformes soient créés avec l'aide de technopédagogues ~~conseillers ou de conseillères en technopédagogie~~. Que l'usage de la plateforme StudiUM soit privilégié pour l'accès au contenu des activités de formation à distance.

Adopté : [CC-530^e-7.0-1].

Dès le début de la pandémie, lorsque les cours étaient majoritairement dispensés à distance, une forte augmentation des mises en cause pour fraude ou plagiat de membres de la communauté étudiante a pu être constatée (La Presse, 2021). La rapide transition vers l'enseignement à distance a rendu la transition vers des évaluations en ligne ainsi que leur préparation difficile de même que l'utilisation de logiciel de surveillance peuvent expliquer l'importante hausse des mises en cause (Radio-Canada, 2020). En effet, certains types d'examens traditionnels, comme ceux à choix multiples, sont mal adaptés au format en ligne. Ainsi, il est important de diversifier et d'ajuster les évaluations afin de réduire le nombre de mises en cause et de limiter les opportunités de fraude et plagiat. Également, varier les évaluations pourrait les rendre plus stimulantes pour la communauté étudiante (FAÉCUM, 2017), pourrait permettre de mieux aligner les évaluations aux besoins des classes et d'évaluer un plus grand nombre de facettes des apprentissages réalisés dans un cours. Si la formation à distance devient plus courante à l'UdeM, il est primordial que les évaluations continuent de se diversifier et que le personnel enseignant continue d'être outillé pour ce faire et qu'il soit sensibilisé à l'enjeu.

Rappel de position 1698

Que l'Université de Montréal s'assure que les évaluations prévues dans les activités de formation à distance soient toujours variées et nombreuses.

Adopté : [CC-530^e-7.0-2].

La FAD a popularisé plusieurs pratiques pédagogiques, comme les examens maison ou les examens sur ordinateur, mais elle a aussi soulevé certains enjeux. Un de ces enjeux est l'accès à du matériel électronique adéquat pour être en mesure de compléter un cours. En effet, les personnes étudiantes doivent être en mesure d'avoir accès à un ordinateur qui pourra supporter les différents logiciels nécessaires à l'évaluation et à la prestation de cours. Sur les campus, les personnes étudiantes ont accès à des ordinateurs avec une série de logiciels préinstallés en fonction du poste de travail utilisé. Par exemple des logiciels de montage vidéo essentiels pour les personnes étudiant, entre autres, au baccalauréat en cinéma sont disponibles sur certains ordinateurs. Il est important que les personnes étudiantes soient en mesure d'emprunter du matériel technologique pour réaliser des cours en n'étant pas sur les campus et qu'elles aient accès aux différents logiciels essentiels à distance. À cet effet, l'UdeM a élargi son offre de prêt de matériel technologique pendant les sessions d'enseignement essentiellement à distance dès le printemps 2020 et plusieurs logiciels ont été rendus disponibles via des postes de travail virtuels au même moment. Il sera important que cette pratique se poursuive dans le futur pour les cours qui demeureront en ligne. De plus, il est important que les personnes étudiantes continuent d'avoir accès à du soutien en ligne pour tous problèmes technologiques liés au matériel et aux logiciels de l'Université, notamment lors d'évaluations électroniques.

Recommandation 2

Que l'Université de Montréal mette à la disposition des personnes étudiantes inscrites à la formation à distance un prêt de matériel technologique, ainsi que des logiciels adéquats pour la réalisation d'activités de formation à distance.

Amendement à la position 1270

Que des services de soutien à l'apprentissage et des services de soutien technologique soient offerts aux personnes étudiantes inscrits dans des cours ou programmes lors d'activités de formations ou d'évaluation à distance sous une forme qui tient compte de leur réalité particulière.

Adopté : [CC-489e-9.1].

Le vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAÉE) a assuré à la Fédération que les modalités d'enseignement à distance étaient temporaires. De plus, le recteur Daniel Jutras a réitéré à plusieurs reprises que l'UdeM demeura un établissement d'enseignement en présentiel. Il a souligné qu'il y avait des points positifs à la FAD qui valaient la peine d'être explorés (UdeMNouvelles, 2021). Toutefois, il faut s'assurer que le développement de ses cours réponde aux besoins de la communauté étudiante.

Amendement de la position 1274

Que l'offre en ligne d'un cours réponde aux besoins de la communauté étudiante et ne constitue pas un prétexte pour ne plus l'offrir de manière présentielle.

Adopté : [CC-489e-9.1].

LES ENJEUX LIES A LA FAD

Au cours des dernières années, l'ensemble de la communauté étudiante a été obligé de prendre part à des activités de formation à distance et le corps enseignant a été obligé d'adapter ses cours à ce mode de formation. Ce faisant, plusieurs problèmes précédemment perçus au sujet de la FAD ont pu être améliorés et les avantages de ce type de formation ont pu être mis en lumière. Par exemple, pour plusieurs personnes étudiantes, la FAD permet de faciliter la conciliation avec la famille, les études et le travail ainsi que de permettre une plus grande accessibilité aux cours. Puisqu'elle est avantageuse, notamment sur ces aspects, le VRAÉÉ désire maintenir une certaine forme d'offre de cours à distance. Afin de s'assurer que les formations répondent aux besoins, le VRAÉÉ passe par le Centre de pédagogie universitaire (CPU), anciennement nommé Services de soutien à l'enseignement (SSE), qui a pour mission de contribuer à la valorisation de l'enseignement, en soutenant le personnel enseignant et les facultés dans leur développement pédagogique. Durant les sessions à distance, le CPU, en consultation avec la Fédération, a élaboré et diffusé plus d'une trentaine d'outils tels que des guides, des webinaires, des formations en soutien à la communauté enseignante sur des sujets allant de la planification de cours aux bonnes pratiques d'évaluation des apprentissages en contexte de formation à distance. Il est important que cette offre de formation soit maintenue et que le contenu réponde adéquatement aux besoins de la communauté étudiante, notamment en collaborant avec la FAÉCUM et les associations étudiantes.

Amendement à la position 1693

Que tout processus de révision du questionnaire d'évaluation de l'enseignement des activités de formation à distance soit fait en collaboration avec ~~les Services de soutien à l'enseignement~~ le Centre de pédagogie universitaire (CPU).

Adopté : [CC-530e-7.0-1].

Amendement à la position 1695

Que l'Université de Montréal, notamment par ~~les Services de soutien à l'enseignement~~ le Centre de pédagogie universitaire (CPU), continue d'offrir des offres plus de formations diversifiées sur les bonnes pratiques de la formation à distance, notamment sur l'encadrement offert ~~aux étudiants et~~ aux personnes étudiantes. Que ces formations soient ouvertes à l'ensemble des membres du corps enseignant et qu'elles soient adaptées aux outils technopédagogiques disponibles.

Adopté : [CC-530e-7.0-1].

Lors de consultations en conseil des affaires académiques (CAA), les coordinations aux affaires académiques ont reçu des retours assez positifs de la part des associations étudiantes au sujet du retour en présentiel¹. Les associations rapportaient que plusieurs de leurs membres appréciaient certaines méthodes pédagogiques emmenées par la FAD, mais préféraient en majorité un enseignement en présentiel. Le *Sondage sur les pratiques d'enseignement après la crise sanitaire* distribué aux personnes étudiantes en mars 2021 par le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ) de l'UdeM, dont les résultats sont présentés à l'annexe 1, est venu confirmer les échos reçus par la Fédération (Bureau de la promotion de la qualité 2021). Ce sondage avait pour but de déterminer l'appréciation des pratiques d'enseignement durant les sessions de formation à distance et déterminer celles qui pourraient être conservées à long terme. Ce sondage comptait près de 2658 personnes étudiantes répondantes à travers toutes les facultés, en excluant celle de la Faculté d'éducation permanente (FEP). 83% des personnes répondantes étaient au premier cycle.

Modalités de cours

Une des questions du sondage demandait de classer par ordre de préférence les principales modalités de cours utilisées à l'UdeM lors du sondage. Lors de ce sondage, les personnes répondantes ont placé au premier rang les modalités de cours majoritairement en présentiel plus souvent que celles majoritairement à distance. De même, les modalités majoritairement à distance ont été plus souvent placées à la dernière place que celle majoritairement en présentiel. Cela confirme que l'enseignement en présentiel est apprécié et doit être maintenu. Toutefois, les modes d'enseignement strictement en ligne et seulement en présentiel sont aussi ceux qui ont obtenu le plus de premières et dernières places. Par conséquent, bien qu'il semble que l'enseignement en présentiel soit préféré, il existe une importante polarisation entre les personnes répondantes qui est nettement moins frappante dans les modes hybrides et le mode multimodal. Cette polarisation démontre clairement que la formation à distance peut répondre à certains besoins.

Ce sondage s'est également sur les pratiques qui seraient à conserver dans les cours une fois la crise sanitaire terminée. La grande majorité des personnes répondantes (89 %) sont en faveur du maintien des pratiques d'enregistrement et la rediffusion des cours. Il en va de même pour l'utilisation de capsules vidéo (76 %) et la diffusion du matériel avant les séances de cours (76 %). Bref, de façon générale, les pratiques technopédagogiques utilisées durant les sessions à distance ont été appréciées par la communauté étudiante. Il est à noter que lors des retours en présentiel aux sessions d'automne 2021 et d'hiver 2022, certaines personnes enseignantes rendaient disponible le contenu de cours, que ce soient les diapositives ou des capsules, aux personnes devant s'absenter en raison de la COVID. Ainsi, il serait intéressant que ce type de pratique soit maintenu pour les personnes qui doivent s'absenter pour des raisons hors de leur contrôle, par exemple pour un parent-étudiant qui doit rester avec son enfant à la maison parce que ce

¹ FAÉCUM, 2021. Tour de table, CAA/150e/2e.

dernier est malade, de même que pour une personne étudiante qui serait malade et ne pourrait pas assister à ses cours. De plus, dans un autre sondage, mené par le BPQ, sur les *Enjeux de la qualité de l'enseignement en mode hybride*, plusieurs personnes étudiantes ont mentionné que la possibilité d'accéder à des enregistrements du cours après y avoir assisté leur permettait de mieux absorber l'information et de réécouter les passages plus complexes (Bureau de la promotion de la qualité 2022).

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal sensibilise le corps enseignant à octroyer l'accès asynchrone au matériel pédagogique, notamment en cas d'absence.

Méthodes d'évaluations

Une des questions du *Sondage sur les pratiques d'enseignement après la crise sanitaire* portait sur les types d'évaluations, de surveillance et de rétroaction utilisées pendant la FAD que les personnes étudiantes souhaiteraient conserver à l'avenir. Seulement 17 % des personnes répondantes appuient des méthodes d'évaluation qui impliquent la télésurveillance continuent d'être utilisées. Ce faisant une forte majorité de la communauté étudiante n'est pas favorable à l'utilisation de la télésurveillance lors de leurs évaluations. Ce sentiment avait déjà été amené à la FAÉCUM par les associations étudiantes et il est mentionné dans la note sur *La télésurveillance des évaluations à distance* (FAÉCUM, 2020) qui a été rédigée à l'automne 2020 et qui compte une dizaine de recommandations sur les bonnes pratiques à adopter lors d'évaluations à distance. La note mettait en lumière plusieurs situations où les pratiques de télésurveillance devenaient invasives et où le consentement libre de la communauté étudiante était absent. L'adoption de cette note a permis à la Fédération de collaborer avec le CPU à la rédaction du guide *Surveillance numérique des examens ZOOM* (Centre de pédagogie universitaire, 2021). Ce guide met de l'avant plusieurs bonnes pratiques à adopter en lors de télésurveillance. Par exemple, les personnes enseignantes et surveillantes d'examens sont sensibilisées à permettre aux personnes étudiantes de manger, boire ou de visiter la salle de bains pendant la prestation d'examen (Centre de pédagogie universitaire, 2021). Malgré les enjeux en lien avec la télésurveillance, celle-ci peut être utilisée afin d'accommoder certaines personnes. Par exemple, elle peut permettre à une personne à mobilité réduite d'effectuer une évaluation de son lieu de résidence et permet d'éliminer le frein que représente le déplacement.

Rappel de position 1977

Que l'Université de Montréal n'ait recours à la télésurveillance des évaluations que dans l'optique de répondre aux besoins des membres de la communauté étudiante.

Adopté : [CC-557e-8.0].

Rappel de position 1981

Que l'utilisation de la télésurveillance employée lors d'une évaluation respecte les droits étudiants, dont le droit à la vie privée, le droit à l'image et le droit à la protection des données personnelles.

Adopté : [CC-557e-8.0].

Évaluations des cours à distance

L'évaluation de l'enseignement est essentielle pour assurer une qualité de la formation, elle permet aux personnes étudiantes de donner une rétroaction au personnel enseignant qui à son tour peut apporter des modifications à son curriculum de cours. Les personnes étudiantes sont invitées à se prononcer sur plusieurs aspects du cours, dont son organisation, son niveau de difficulté ou la pertinence de la matière. Il est primordial que cette bonne pratique soit maintenue même dans un contexte de FAD. La Fédération a travaillé en collaboration avec le BPQ pour qu'un formulaire d'évaluation distinct soit créé pour les activités de formation à distance. Il faudra s'assurer qu'il soit distribué à toutes les personnes étudiantes inscrites à ce type formation. Ce genre de rétroaction permettra d'assurer la qualité de la FAD, mais permettra surtout au corps enseignant de rectifier le tir en cas de situations problématiques.

Amendement à la position 1694

Que, lors du processus d'évaluation de l'enseignement pour les activités de formation à distance, les éléments suivants soient mentionnés aux personnes étudiantes ~~et aux étudiants~~ inscrites au cours : l'importance de l'évaluation de l'enseignement et l'explication du sérieux du processus, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la rétroaction constructive sur la prestation d'enseignement, l'impact sur l'évaluation statutaire des membres du corps professoral et l'explication de la différence entre des commentaires adéquats et inadéquats à inscrire dans cette évaluation.

Adopté : [CC-530e-7.0-1].

Rappel de position 1696

Que l'Université de Montréal se dote d'un processus de suivi et de retour d'expérience pour toutes les activités de formation à distance.

Adopté : [CC-530e-7.0-1].

Socialisation

Une enquête éclair menée par l'Union étudiante du Québec (UEQ, 2021) sur la santé psychologique a démontré que la détresse psychologique avait augmenté durant les sessions d'enseignement à distance. Le manque de socialisation peut avoir un impact sur la santé psychologique des personnes étudiantes à cause de l'isolement que ces personnes peuvent expérimenter. Près de 72 % des personnes répondantes au *Sondage sur les pratiques d'enseignement après la crise sanitaire* ont justement mentionné que le manque de socialisation était l'un des principaux désavantages de la FAD. Bien que ces données puissent être expliquées par d'autres facteurs sociosanitaires liés à la pandémie, il est primordial de reconnaître que

l'Université est un lieu d'apprentissage, de rencontre et d'échange et qu'elle doit le demeurer même lorsque des cours sont dispensés à distance. La socialisation peut être maintenue au travers d'activités académiques dispensées sur les campus que ce soient des travaux pratiques, des conférences ou des activités socioculturelles organisées par les départements et les associations étudiantes.

Recommandation 4

Que l'Université de Montréal fasse la promotion aux personnes étudiant à distance des opportunités de socialisation, d'échanges et de rencontres sur ses campus.

Rappel de position 1688

Que, dans la mesure du possible, les rencontres de travaux pratiques prévues dans les cours en ligne soient effectuées en présentiel.

Adopté : [CC-530e-7.0-1].

Charge de travail

Un autre point d'importance dans les résultats du *Sondage sur les pratiques d'enseignement après la crise sanitaire* est la perception de l'augmentation de la charge de travail lors des sessions de formation à distance. Il a été demandé aux personnes étudiantes d'identifier les enjeux auxquels elles ont fait face lors de FAD et 92 % des personnes répondantes ont nommé une surcharge de travail. Il est également possible d'arriver à la même conclusion avec les données d'un autre sondage portant sur les cours hybrides mené par le BPQ. Or, il est difficile d'évaluer ce qu'est une charge de travail adéquate puisque l'Université de Montréal n'a pas de définition de ce qui constitue une charge de travail excessive ou d'outil pour mesurer la charge de travail efficacement. Toutefois, plusieurs personnes étudiantes ont mentionné que le nombre de lectures à réaliser à la maison avait augmenté avec le passage des cours en ligne, notamment pour rattraper certains retards qui pouvaient avoir lieu lors des cours en raison de divers problèmes. De plus, certaines bonnes pratiques ayant lieu en classe en présentiel n'ont pas systématiquement été transposées dans la classe virtuelle. Par exemple, il a été rapporté que certaines personnes enseignantes omettaient de donner une pause durant les cours à distance, ce qui emmenait les personnes étudiantes à suivre un cours magistral pendant près de trois heures. Ce genre de pratique peut augmenter la charge mentale liée au cours, mais aussi la fatigue ressentie. Il est essentiel que les personnes enseignantes soient sensibilisées à donner une charge de travail égale aux personnes suivant un cours à distance et un cours en présentiel.

Amendement de la position 1959

Que l'Université de Montréal définisse la charge de travail excessive, notamment en période d'évaluation.

Adopté : [CC-553e-5.0-2].

Recommandation 5

Que l'Université de Montréal s'assure que la définition de charge de travail adéquate s'applique autant dans un contexte de formation à distance que lors de formation en présentiel.

CONCLUSION

La formation à distance à l'Université de Montréal a beaucoup évolué depuis 2017, notamment en raison de la place importante qu'elle a occupée depuis le début de la pandémie de COVID-19. Cette rapide augmentation du nombre de cours donnés sous une formule à distance a permis de multiplier les outils disponibles pour s'assurer de leur qualité et de corriger certains défauts de ce type de formation. De plus, il a été possible de constater que la formation à distance pouvait permettre de répondre à plusieurs besoins de la communauté étudiante. Il faudra s'assurer que de nouveaux outils voient le jour, comme une politique sur la formation à distance, afin de s'assurer que la FAD continue de s'améliorer et réponde continuellement aux besoins de la population étudiante. Cette politique devra baliser les pratiques de télésurveillances qui peuvent être intrusives et qui ont un impact sur la santé psychologique de la communauté étudiante. Également, se doter d'une définition d'une charge de travail excessive de même que d'outils pour la mesurer ne pourra être que bénéfique pour l'Université afin de réduire les impacts négatifs de la charge de travail sur la santé psychologique étudiante.

Plusieurs bonnes pratiques ont pu être constatées au cours des dernières années et il sera essentiel de les transposer à la formation en présentiel afin de profiter de tous les bénéfices constatés de la FAD. Par exemple, l'accès de manière asynchrone au matériel de classe, particulièrement lors d'absences à des cours. Il en va de même pour la diversification des évaluations qui a suivi la transition vers la FAD qui devra se poursuivre afin de mieux répondre aux besoins de la communauté étudiante.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que l'Université de Montréal travaille à la rédaction et la mise en application d'une politique institutionnelle sur la formation à distance en collaboration avec la FAÉCUM.

Rappel de position 1263

Que la qualité de l'enseignement et des évaluations soit maintenue dans les activités de formation à distance.

Adopté : [CC-489^e-9.1]. Modifié : [CC-530^e-7.0-1].

Rappel de position 1267

Que l'encadrement offert à la communauté étudiante inscrite à des activités de formation à distance soit proactif.

Adopté : [CC-489^e-9.1]. Modifié : [CC-530^e-7.0-1], [CC-559^e-7.0].

Amendement à la position 1690

Que les outils et les plateformes informatiques utilisés dans le cadre d'une activité de formation en ligne soient conviviaux et intuitifs pour ~~les étudiants et les~~ personnes étudiantes. Que ces outils et ces plateformes soient créés avec l'aide de technopédagogues ~~conseillers ou de conseillères en technopédagogie~~. Que l'usage de la plateforme StudiUM soit privilégié pour l'accès au contenu des activités de formation à distance.

Adopté : [CC-530^e-7.0-1].

Rappel de position 1698

Que l'Université de Montréal s'assure que les évaluations prévues dans les activités de formation à distance soient toujours variées et nombreuses.

Adopté : [CC-530^e-7.0-2].

Recommandation 2

Que l'Université de Montréal mette à la disposition des personnes étudiantes inscrites à la formation à distance un prêt de matériel technologique, ainsi que des logiciels adéquats pour la réalisation d'activités de formation à distance.

Amendement à la position 1270

Que des services de soutien à l'apprentissage et des services de soutien technologique soient offerts aux personnes étudiantes inscrites dans des cours ou programmes lors d'activités de formations ou d'évaluation à distance sous une forme qui tient compte de leur réalité particulière.

Adopté : [CC-489^e-9.1].

Amendement de la position 1274

Que l'offre en ligne d'un cours réponde aux besoins de la communauté étudiante et ne constitue pas un prétexte pour ne plus l'offrir de manière présentielle.

Adopté : [CC-489^e-9.1].

Amendement à la position 1693

Que tout processus de révision du questionnaire d'évaluation de l'enseignement des activités de formation à distance soit fait en collaboration avec ~~les Services de soutien à l'enseignement~~ le Centre de pédagogie universitaire (CPU).

Adopté : [CC-530e-7.0-1].

Amendement à la position 1695

Que l'Université de Montréal, notamment par ~~les Services de soutien à l'enseignement~~ le Centre de pédagogie universitaire (CPU), continue d'offrir ~~des offres plus de~~ formations diversifiées sur les bonnes pratiques de la formation à distance, notamment sur l'encadrement offert ~~aux étudiants et aux personnes étudiantes~~. Que ces formations soient ouvertes à l'ensemble des membres du corps enseignant et qu'elles soient adaptées aux outils technopédagogiques disponibles.

Adopté : [CC-530e-7.0-1]

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal sensibilise le corps enseignant à octroyer l'accès asynchrone au matériel pédagogique, notamment en cas d'absence.

Rappel de position 1977

Que l'Université de Montréal n'ait recours à la télésurveillance des évaluations que dans l'optique de répondre aux besoins des membres de la communauté étudiante.

Adopté : [CC-557^e-8.0].

Rappel de position 1981

Que l'utilisation de la télésurveillance employée lors d'une évaluation respecte les droits étudiants, dont le droit à la vie privée, le droit à l'image et le droit à la protection des données personnelles.

Adopté : [CC-557e-8.0].

Amendement à la position 1694

Que, lors du processus d'évaluation de l'enseignement pour les activités de formation à distance, les éléments suivants soient mentionnés aux personnes étudiantes ~~et aux étudiants~~ inscrites au cours : l'importance de l'évaluation de l'enseignement et l'explication du sérieux du processus, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la rétroaction constructive sur la prestation d'enseignement, l'impact sur l'évaluation statutaire des membres du corps professoral et l'explication de la différence entre des commentaires adéquats et inadéquats à inscrire dans cette évaluation.

Adopté : [CC-530^e-7.0-1].

Rappel de position 1696

Que l'Université de Montréal se dote d'un processus de suivi et de retour d'expérience pour toutes les activités de formation à distance.

Adopté : [CC-530^e-7.0-1].

Recommandation 4

Que l'Université de Montréal fasse la promotion aux personnes étudiant à distance des opportunités de socialisation, d'échanges et de rencontres sur ses campus.

Rappel de position 1688

Que, dans la mesure du possible, les rencontres de travaux pratiques prévues dans les cours en ligne soient effectuées en présentiel.

Adopté : [CC-530^e-7.0-1].

Amendement de la position 1959

Que l'Université de Montréal définisse la charge de travail excessive, notamment en période d'évaluation.

Adopté : [CC-553^e-5.0-2].

Recommandation 5

Que l'Université de Montréal s'assure que la définition de charge de travail adéquate s'applique autant dans un contexte de formation à distance que lors de formation en présentiel.

BIBLIOGRAPHIE

Bureau de la promotion de la qualité de l'Université de Montréal. 2021. « Sondage sur les pratiques d'enseignement après la crise sanitaire. »

Bureau de la promotion de la qualité de l'Université de Montréal. 2022. « Sondage sur les enjeux de la qualité de l'enseignement en mode hybride. »

Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal. 2021. « Surveillance numérique des examens ZOOM ».

https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseigner_distance/Zoom/Surveillance_num_zoom.pdf

Conseil supérieur de l'éducation. 2020. « Définitions et modalités de la formation à distance ».

<https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/04/50-2108-ER-Formation-a-distance.pdf>

FAÉCUM. 2017. « La qualité de la formation à distance à l'Université de Montréal ».

<http://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/avis-sur-la-qualite-de-la-formation-a-distance-a-l-udem>

FAÉCUM. 2020. « La télésurveillance des évaluations à distance ».

<http://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/note-sur-la-telesurveillance-des-evaluations-a-distance>

FAÉCUM, 2021. Tour de table, CAA/150^e/2^e.

La Presse. 2021. « La pandémie fait bondir les cas de plagiat ».

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-09-15/universites/la-pandemie-fait-bondir-les-cas-de-plagiat.php>

Ministère de l'Enseignement supérieur. 2021. « Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 ».

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/plan-action_reussite-ens-sup.pdf?1631554079

Radio-Canada. 2020. « La tricherie, un effet secondaire de la pandémie pour les universités ».

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1714027/plagiat-cours-en-ligne-surveillance>

UdeM Nouvelles. 2020. « Le recteur répond aux questions des membres de la communauté ».

<https://nouvelles.umontreal.ca/article/2020/12/17/le-recteur-repond-aux-questions-des-membres-de-la-communaute-1/>

UdeM Nouvelles. 2021. « Le recteur répond aux questions des membres de la communauté ».

<https://nouvelles.umontreal.ca/article/2021/12/08/le-recteur-repond-aux-questions-des-membres-de-la-communaute-2/>

Union étudiante du Québec. 2021. « Santé psychologique : enquête éclair automne 2020 ».

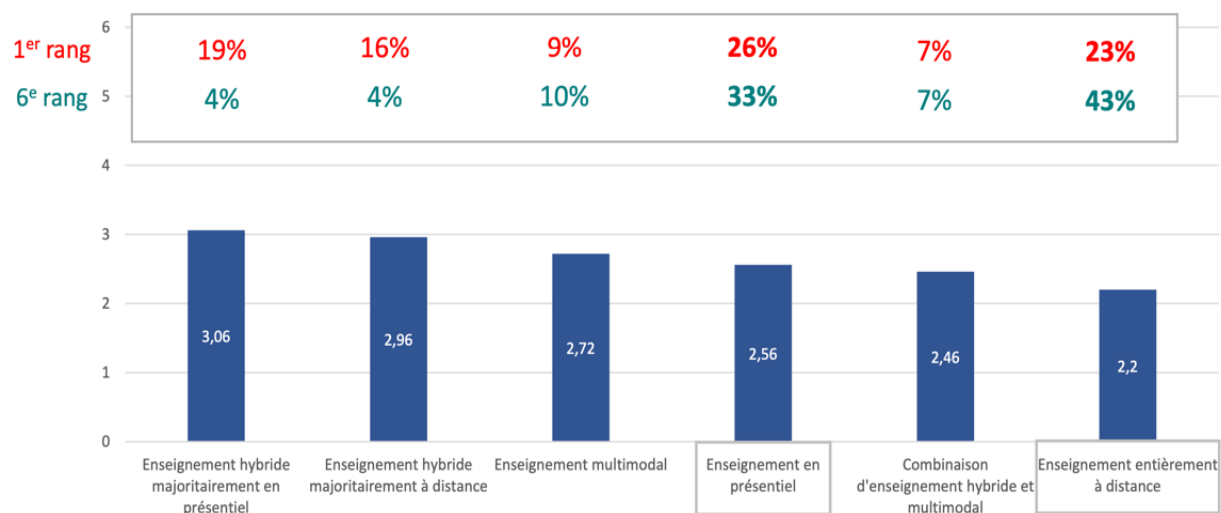
<https://unionetudiante.ca/sante-psychologique-enquete-eclair-automne-2020/>

Université Laval. 2022. « Méthodes d'évaluation – Examen maison à livre ouvert ».

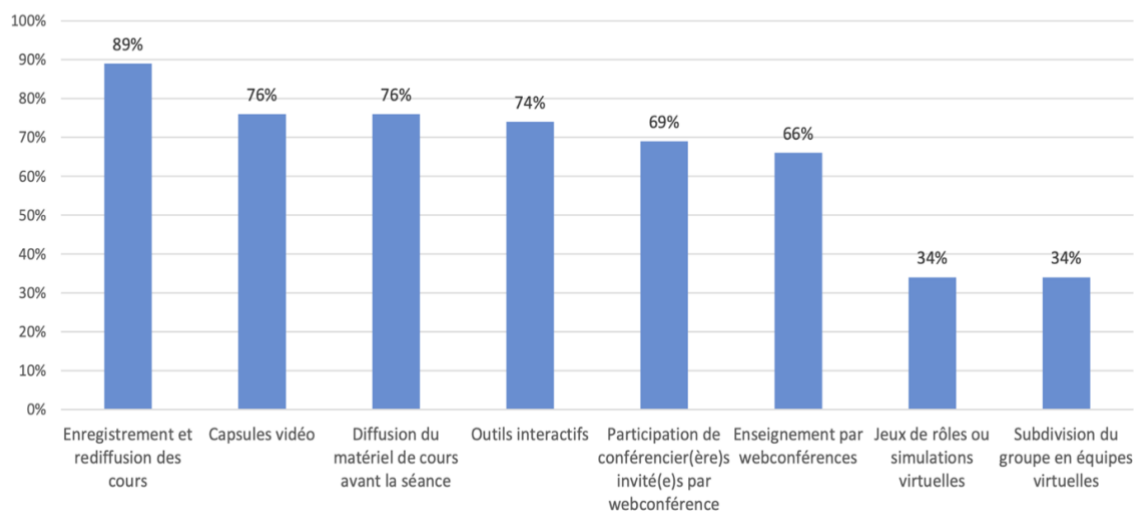
<https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/methodes-examen-maison>

ANNEXE I — RESULTATS DU SONDAGE SUR LES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT APRES LA CRISE SANITAIRE

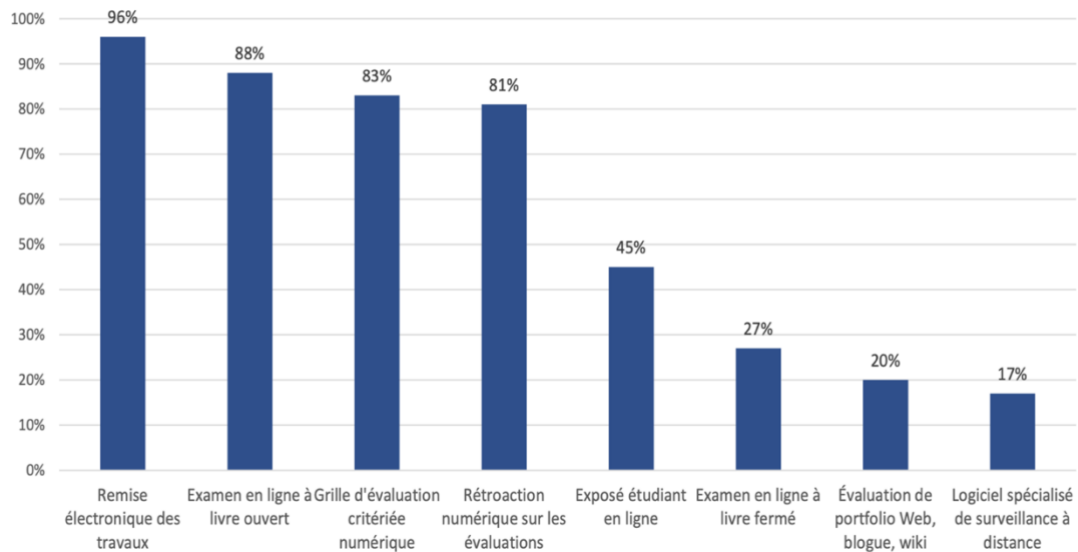
Ordre moyen de préférence quant aux modalités d'enseignement après la crise sanitaire (selon les rangs accordés, sur 6)



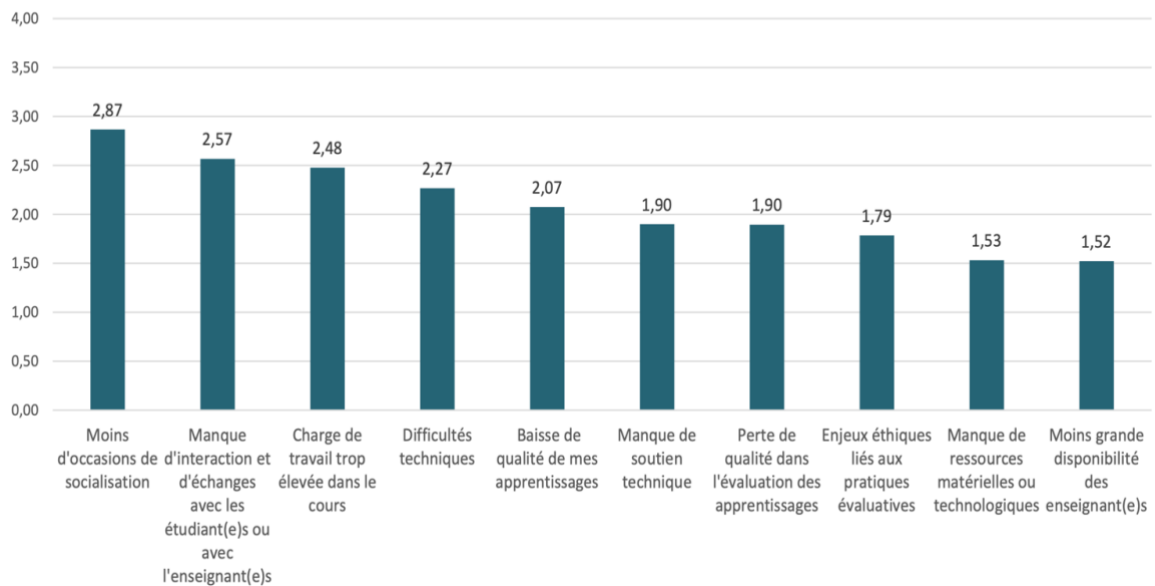
Pratiques ou ressources pédagogiques souhaitées dans les cours après la crise sanitaire



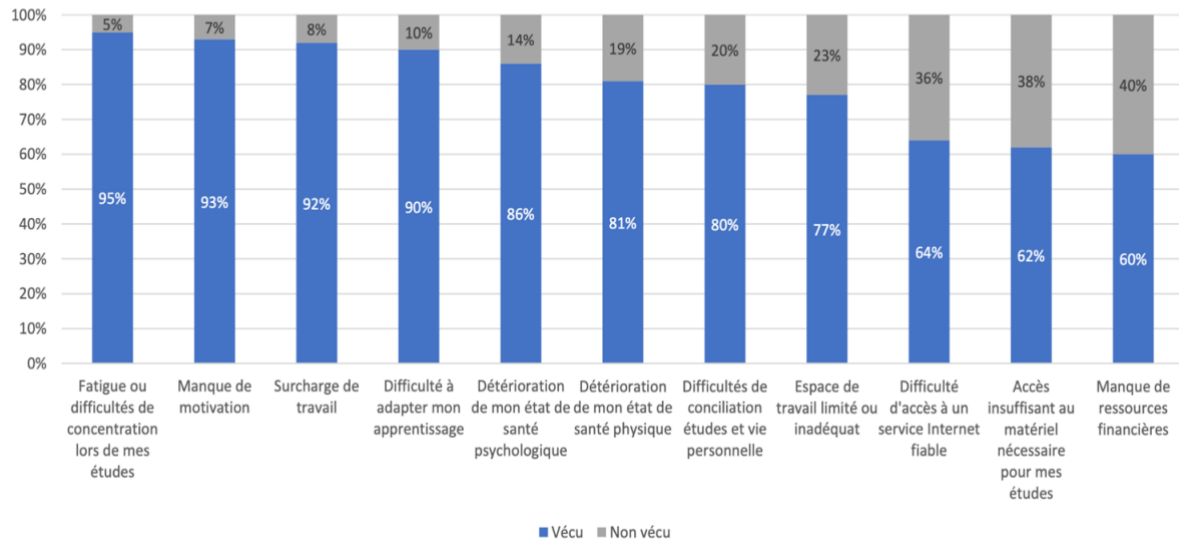
Pratiques d'évaluation, de surveillance et de rétroaction souhaités dans le cours après la crise sanitaire



Niveau de perception de certains éléments comme des désavantages de l'enseignement à distance (sur 4,0)



Proportion des répondant·es ayant vécu certains enjeux dans leurs études au cours des 3 derniers mois



ANNEXE II — RESULTAT DE LA QUESTION #2 DU SONDAGE SUR LES ENJEUX DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT EN MODE HYBRIDE

Q2 - En matière d'organisation du cours (séances, ressources, auxiliaires, etc.) avez-vous vécu des soucis ou constaté des avantages avec la formule du cours hybride?

Avantages mentionnés :

- Gain de temps de transport ;
- Flexibilité des horaires ;
- Progression à son rythme ;
- Corps enseignant moins pressé ;
- Uniquement des avantages.

Soucis mentionnés :

- Problèmes de qualité audio ou visuelle ;
- Problèmes de communication avec le corps enseignant ;
- Cours mal adaptés ou qui ne sont pas mis à jours ;
- Problèmes d'horaire ou imprécision dans les horaires ;
- Perte de contacts sociaux ;
- Cours plus chargés ;
- Cours plus ennuyeux ;
- Uniquement des désavantages.